



Fonds régions et ruralité (FRR)

**Volet 2 – Soutien à la compétence de
développement local et régional des MRC**

**Rapport d'activités pour la période
du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026**

Déposé le 2026-08-25

En mars 2020, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de La Nouvelle-Beauce ont signé l'entente relative au Fonds régions et ruralité, volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC. Le fonds s'applique sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce qui compte 11 municipalités soit Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott, et Vallée-Jonction.

Les dépenses admissibles au financement de cette entente doivent répondre aux priorités d'intervention suivantes :

- Occupation et aménagement du territoire;
- Offre de service de la MRC;
- Développement local, territorial et régional;
- Gouvernance et gestion organisationnelle;
- Développement touristique;
- Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.

BILAN DES ACTIVITÉS

Fonds de soutien aux projets structurants

Fonds de soutien aux projets structurants et contribution financière à un OBNL

Titre du projet	Engagé/versé
Consolidation – Phase 4- Coopérative de solidarité de Saints-Anges	900 \$
Actualisation du skatepark- Municipalité de Saint-Elzéar	8 500 \$
Mise à niveau des sentiers de vélo de montagne- Club Cycliste Sainte-Marie	1 450 \$
Parc de quartier rue Bellevue- Municipalité de Sainte-Marguerite	24 220 \$
Jeux géants au Parc de la Caisse- Municipalité de Saints-Anges	1 100 \$
Étude d'avant-projet pour un terrain de baseball- Municipalité de Scott	5 000 \$
Étude de faisabilité pour l'implantation d'une patinoire couverte- - Municipalité de Scott	7 400 \$
Image de marque- Municipalité de Vallée-Jonction	19 154 \$
Coopérative d'habitation St-Maxime de Scott	29 298 \$
Plan stratégique- Municipalité de Frampton	3 230 \$
Restructuration du programme VIACTIVE- Lien Partage	1 315 \$
Jeux d'hébertisme au Parc Dulac- Ville Sainte -Marie	14 049 \$
Amélioration du Centre communautaire- Municipalité de Ste-Hénédine	31 496 \$
Installation d'un filet de Baseball- Municipalité de Frampton	18 137 \$
Garderie en communauté- Comité de développement de Sainte-Marguerite	30 528 \$
Aménagement de terrains de volleyball de plage- Municipalité de Scott	17 125 \$
Construction d'un terrain de baseball synthétique 9U et moins- Municipalité Saint-Lambert de Lauzon	51 876 \$
Aménagement d'un sentier piétonnier dans le développement Coulombe- Municipalité de Saint-Isidore	37 279 \$
Connexion du réseau cyclo-pédestre dans le secteur du Parc des Loisirs- Municipalité de Saints-Anges	30 528 \$
Total pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	332 585 \$

BUDGET MRC

❖ Développement territorial et régional

Priorité d'intervention : Offre de service de la MRC

Montant versé de 17 685 \$ par le FRR volet 2 pour payer une partie des salaires de ses deux agentes de développement territorial. Le solde du salaire de ces postes est assumé par des quotes-parts facturées aux municipalités.

Les activités réalisées sont :

- Assurer la gestion de la Politique de soutien aux projets structurants;
- Coordonner la mise en œuvre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles de la MRC de La Nouvelle-Beauce;
- Coordonner le projet Signature innovation;
- Coordonner la mise en œuvre de la Politique familiale et des aînés de la MRC;
- Participer à la coordination de la table de développement social;
- Coordonner le plan d'action en immigration et les tables de concertation;
- Coordonner la table des intervenants en loisirs;
- Développer une stratégie habitation avec les municipalités locales;
- Accompagner les municipalités dans la réalisation de projets locaux;
- Accompagner des organismes dans la réalisation de projets supralocaux.

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, le Fonds régions et ruralité, volet 2 a permis de soutenir financièrement la MRC de La Nouvelle-Beauce dans ses propres activités en plus de celles de partenaires en développement local et régional.

Ce fonds a donc permis de poursuivre les activités de développement économique, d'aménagement et de développement du territoire, en plus de soutenir les projets structurants de divers promoteurs, surtout municipaux. Ce fonds, fait une réelle différence pour le développement de notre communauté et permet de dynamiser l'ensemble du territoire.



Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière
Le 26 août 2026